ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Villebon sur Yvette le 6 Mars 2025

A MESDAMES ET MESSIEURS LES PRESIDENT(E)S D'ASSOCIATIONS

CONVOCATION

Cher(e) Ami(e),

Tu es cordialement invité(e) à la prochaine Assemblée Générale du Club des As, qui se tiendra au

Foyer des Sportifs Gymnase MARVINGT

Le Jeudi 20 Mars 2025 à 20 heures précises

L'ordre du jour est le suivant :

1. Proposition d'adhésion de l'Association Excalibur Power Lifting ;
2. Approbation du compte rendu de l'AGO du 21 novembre 2023 ;
3. Rapport d'activité de l'année 2024 ;
4. Rapport moral ;
5. Rapport financier arrêté au 31/12/2024 ;
6. Commissions :
   - ✓ Fête du Sport ;
   - ✓ Subventions ;
   - ✓ Secourisme ;
   - ✓ Espaces sportifs ;
   - ✓ Forum ;
   - ✓ Téléthon ;
7. Site Internet ;
8. Questions diverses.

Si d'autres engagements t'empêchent de venir, nous comptons quand même sur la présence d'une personne responsable de ton Association. Dans ce cas, ne pas oublier de remplir le pouvoir ci-joint. Par avance, merci.
Salutations sportives et cordiales,

Le Président,
Patrick Granger

Association des Associations Sportives à Villebon sur Yvette
Centre Sportif Saint Exupéry - Rue Las Rozas de Madrid - 91140 VILLEBON sur YVETTE
Téléphone : 01 60 10 80 98 - Courriel : clubdesas.villebon@free.fr
Site web : www.club-associations-sportives-villebon.fr
Association loi 1901 - Siret : 480 993 237 00019

PG DF EB

Club des AS
Club des Associations Sportives
Villebon sur Yvette

COMPTE-RENDU

PRESENTS :

Comité Directeur :
❖Patrick GRANGER : Président ;❖Martine GUERIN : Vice-Présidente ;❖ Rodolphe FIOT : Trésorier ;❖ Jean-Claude CHAPUT : Secrétaire-Adjoint ;❖Sylvain. MAILLARD : Membre ;❖ Jean-Claude PINON Membre ;❖Edwige BABEL Secrétaire. Pascal MERLE Membre.

Associations/Sections :
AÏKIDO CLUB : Martine GUERIN ; CBB BASKET : Charlie BASTIEN ; LA BOULE : Betty ROZE ; BOXING DEFENSE : Audrey CHAMBEAU ; LA CIBLE : Daniel BONNET ; ASV Danse : Jean-Claude PINON ; MJC Escalade : Charles BISCHLER ; VS FOOTBALL : Emilie ILLOUD ; LES QUARKS Football Américain : Cyril LEBRUN ; GLOBAL COMBAT : Stéphane CAILOQUE ; GOLF DE L'YVETTE : Patrick MOTTIN ; ASV GYMNASTIQUE : Alain DECOODT ; ASV HANDBALL : Robert LAFOND ; AJSA JUDO : Antoine COTTIN ; KARATE DEFENSE : Jean-Claude CHAPUT ; SUBAQUA CLUB : Pascal TERRIEN ;TAÏ CHI CHOUAN : Edwige BABEL ;TENNIS CLUB : Rodolphe FIOT ; PIAFS MJC : Ludovic COUTURAUD ; MIGRATEURS : Yves MICHEL ; ASV VOLLEY-BALL, Frédéric VINCENT ; VELO CLUB : Dominique LAINE ; EXCALIBUR POWER LIFTING : Jérémie VEZIEN.

Soit 23 associations/sections sur 28 présentes à 20 H 30,

Invités :
- Marc BOUREAU : Responsable animation et politique sportives de la ville ;
- Patrick BATOUFFLET, Maire-Adjoint ;
- Victor DA SILVA, Maire.

ABSENTS EXCUSES :

Personnalités :

Julien LAVERGNE, Directeur des Services de la Vie Associative ;
Fernand ESCOBAR, Président de la FFCO ESSONNE.

ABSENTS :

Associations :

❖ ECOLE DE KARATE DE VILLEBON ; MJC BADMINTON ; TAEKWONDO ; ARCHERS ; ASV TENNIS DE TABLE.

PG ACF
EB

ACCUEIL :

L'an deux mille vingt-cinq, le Jeudi 20 Mars 2025, à 20h00, les adhérents de l'Association **Club des Associations Sportives** à Villebon, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation qui leur a été adressée dans les formes prévues par la loi.

Le bureau constate que **23** associations sont présentes ou représentées, sur 28 adhérentes. L'assemblée peut ainsi légalement délibérer et voter, le quorum à atteindre étant de 15. La feuille d'émargement est disponible auprès du club des As.

Préambule :

Le quorum étant donc atteint, Patrick GRANGER ouvre la séance à 20 H 10 et une minute de silence est respectée en mémoire des personnes disparues.

I – PROPOSITION D'ADHESION DE L'ASSOCIATION ESCALIBUR LIFTING

Intervention de son Président, M. Jérémie VEZIEN
Association créée en 2019, affiliée auprès de la Fédération Française de Force.
Elle comprend 45 licenciés.
Elle souhaite pouvoir organiser des événements en rapport avec son activité.
Actuellement, elle utilise un local dans la ZI de la Prairie à Villebon ; l'Association a son siège à cette adresse.
Patrick GRANGER indique que le processus pour la demande d'adhésion a été respecté et que les textes (statuts, règlement intérieur) sont conformes.
Le CODIR a validé la demande.
Il est donc procédé au vote :
Voix présentes, ou représentées :23- Voix exprimées :23- Abstentions : 0 - Voix contre : 0 - Voix pour : 23

Adhésion approuvée à l'unanimité des présents

II - APPROBATION DU CR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 19 NOVEMBRE 2024 :

Pas de remarque quant au compte rendu.
Il est procédé au vote pour son approbation :
Voix présentes, ou représentées :23- Voix exprimées :23- Abstentions : 0 - Voix contre : 0 - Voix pour : 24

Le CR de l'AGO du 19 Novembre 2024 est adopté à l'unanimité des voix exprimées par les adhérents présents ou représentés.

PC NF
EB

III - RAPPORT D'ACTIVITE du 1er Janvier au 31 décembre 2024 :

ACTIVITE INTERNE

- 109 PERMANENCES ;
- 11 REUNIONS DU COMITE DIRECTEUR ;
- 2 ASSEMBLEES GENERALES (21/03 et 19/11).

ACTIVITE DES COMMISSIONS :

- 2 REUNIONS OU ENTREVUES POUR LA COMMISSION « FETE DU SPORT » ;
- 12 REUNIONS OU ENTREVUES POUR MISE EN PLACE POUR LA COMMISSION « FORUM » ;
- 5 REUNIONS POUR LA COMMISSION « SUBVENTIONS » ;
- 3 REUNIONS POUR LA COMMISSION « SECOURISME » ;
- 8 REUNIONS POUR LA PREPARATION ET RENDUS DIVERS POUR LE TELETHON ;

ORGANISATIONS

- REPAS DES PRESIDENTS LE 4/10 ;
- FETE DU SPORT le 18/05 ;
- 3 JOURNEES DE FORMATION SECOURISME PSC1 ET RECYCLAGE (21/01 et 16/12 ; 20/01 et 15/12) ;
- FORUM le 7/09 ;
- TELETHON 30/11.

PARTICIPATIONS

- 17 CONVOCATIONS MAIRIE (JEUNESSE, ANCIENS COMBATTANTS, ADJOINT AUX SPORTS, SERVICE A LA POPULATION, ST COME ET DAMIEN, COMMUNICATION, RYTHMES SCOLAIRES, PLAN CLIMAT, etc...) ;
- 2 REUNIONS SPECIFIQUES « UTILISATION DES INSTALLATIONS LE WEEK-END » ;
- 13 REUNIONS AVEC LE SERVICE SPORTS ;
- 11 ASSEMBLEES GENERALES DES ASSOCIATIONS ET ENTRETIENS DIVERS ;
- 15 REUNIONS DIVERSES (PARIS 2024, FFCO, MJC, VIE ASSOCIATIVE, CAP SUR OLYMPIE, ETC) ;
- L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA FFCO ESSONNE LE 20/03.

IL CONVIENT AUSSI DE PRENDRE EN COMPTE TOUTES LES ENTREVUES AVEC LES SERVICES MUNICIPAUX DONT ET SURTOUT CELUI DES SPORTS.

EN CONCLUSION, L'ATTENTION DOIT SE PORTER SUR LE NOMBRE D'OBLIGATIONS DE PRESENCE POUR LA VIE DE L'ASSOCIATION A SAVOIR : 198.

PG
EB

IV - RAPPORT MORAL : Patrick Granger

Patrick GRANGER fait la lecture du rapport moral :

« Comme chaque année, et toujours sans vraiment en changer la présentation, vous avez reçu avec la convocation la liste des rendez-vous et évènements divers et variés réalisés tout au long de l'année 2024.

Comme nous l'avons indiqué lors la dernière AG de novembre, ce rapport fait état des activités de l'année 2024 et rien que cela.

Il n'y a pas de véritable changement par rapport à celui présenté pour les activités de l'année 2023.

Toutefois, le chiffre total mentionné pour le total mérite une petite attention.

Sur le plan interne, je parle du CODIR, tout le monde assure sa part de travail et les participations aux réunions sont suivies et respectées. Celles du CODIR sont mensuelles, l'ambiance régnante est considérée comme satisfaisante, les débats ont bien lieu avec l'expression de toutes et tous. La finalité est la prise de décision responsable et il n'y a pas eu à constater de véritables fâcheries : tout va bien.

Le travail effectué sur la gestion administrative et financière est effectué de manière transparente et chacune et chacun d'entre nous est sollicité pour avis et remarques sur les investissements et achats importants à effectuer.

Nous essayons également de répondre à toutes les sollicitations et demandes exprimées par vous mais aussi par les partenaires.

Sur les interventions ponctuelles, nous avons à intervenir sur les occupations des espaces mais nous y reviendrons tout à l'heure lors de la présentation du rapport de la Commission. Toutefois, nous pouvons noter avec satisfaction qu'à chaque sollicitation auprès du Service des Sports pour des manifestations exceptionnelles que ce soit de votre part ou d'Associations extra-sportives, nous sommes consultés sur l'avis à donner.

Nous devons noter également notre volonté de satisfaire les demandes en trouvant des réaménagements des espaces demandés et utilisés pour la cause dans la limite des possibilités, cela va de soi. Il demeure certain que si tous les weekends, nous avions à intervenir sur les demandes, nous serions amenés à exercer une opposition certaine.

Vous pouvez être assuré de notre vigilance sur le sujet.

Bien entendu, nous restons et demeurons à votre disposition pour toute intervention ou aides diverses et variées.

PG BF
EB

Il ne faut pas non plus exclure le travail des Commissions. Elles jouent à plein leur rôle et je laisserai bien volontiers à chaque Responsable le soin d'exposer leurs bilans mais aussi leurs projets pour lesquels certains d'entre eux sont bien avancés.

L'année 2024 a été riche en activités compte tenu du déroulement des Jeux Olympiques dans le pays et en toute modestie le point d'orgue a quand même été l'organisation de l'opération « CAP SUR OLYMPIE » sur le weekend des 17, 18 et 19 Mai avec dans la semaine précédente, une mise à contribution des uns et des autres sur un certain nombre d'activités avec les écoles maternelles, primaires de la commune sans oublier le Collège Jules Verne.

Un bilan de la manifestation a été effectué et toutes les parties prenantes se sont congratulées sur le résultat final.

Le repas des Présidents s'est déroulé le 4 octobre au Foyer des Sportifs. Tout s'est bien passé et ce rendez-vous nous semble nécessaire et même si l'objet n'est pas de débattre sur un certain nombre de sujets, il permet à chacune et chacun d'entre nous de se connaître mais aussi d'échanger. Notre volonté est surtout de rassembler et vous pouvez croire, là aussi, en notre totale détermination sur le sujet.

Enfin, nous avons pris part à l'organisation du TELETHON dans le cadre de l'opération nationale des 29 et 30 novembre.

J'y reviendrai tout à l'heure dans le point prévu à l'ordre du jour mais le bilan peut être jugé comme positif.

Voilà donc en ces quelques lignes mon propos sur nos organisations sur l'année 2024.

Sur le plan des effectifs, la situation est la suivante et pour rappel, ces informations sont données sur les déclarations effectuées lors des demandes de subvention effectuées auprès de la commune.

Un petit point malgré tout désagréable est constaté : il est à noter que l'Association d'Escrime n'existe plus. Suite à la démission du Président, aucune personne ne s'est manifestée. Il aurait dû y avoir un collectif de personnes nommées pour, le cas échéant, effectuer les démarches de dissolution ou pour le moins la mise en sommeil. Nous tenons à préciser que nous n'avons pas été convié à participer à cette réunion. Nous nous sommes entretenus avec l'ancien Président et nous avons fini par envoyer un courrier resté sans réponse à ce jour. Un contact a été également établi avec le Comité de

PG MF
EB

l'ESSONNE mais.... l'intérêt était surtout de préserver les créneaux. Nous avons précisé que cela ne pouvait se faire qu'avec la reprise d'activités de l'Association ou la création d'une nouvelle. Cette dernière ne pouvait être que villebonnaise ce qui ne semblait pas l'objectif premier du Comité.

Nous concernant, pour notre part, nous considérons que nous avons fait notre part de travail mais il faudra sans trop tarder maintenant que des décisions soient prises pour la restitution du local et la destination du matériel entreposé.

D'une manière plus générale, nous essayons de participer à vos sollicitations en matière de présence de vos Assemblées Générales dans la mesure ou bien entendu, nous en sommes informés.

Le CODIR a reçu une nouvelle Association, affiliée à la Fédération Française de Force, EXCALIBUR POWER LIFTING exerçant son activité dans un local situé dans la Zone Industrielle de la Prairie. Elle a émis le souhait de nous rejoindre.

Le CODIR lors de sa réunion du 11/02 dernier a donné son accord à leur demande d'adhésion et vous a proposé de l'approuver ou non. Cette procédure est conforme à l'article 6 de nos Statuts et 3 du Règlement Intérieur stipulant que toute nouvelle demande d'adhésion est opérationnelle et effective qu'après validation de l'Assemblée Générale. Au moment où j'écris ces lignes, je ne connais pas le résultat de la consultation.

Quelques chiffres donc pour les 28 Associations/Sections adhérentes :

Pour 2024, 3775 adhérents pour 3855 en 2023 soit un écart de - 80 soit 2.8% ;

Sur cette ligne, nous pouvons considérer une certaine stabilité, les 80 adhérents manquants viennent du fait d'un nombre d'adhérents donnés en 2023 par les QUARKS, vu par la suite avec Cyril, leur Président.

2229 hommes pour 1546 femmes représentant respectivement 59.05 % et 40.95 %. Sur la parité, la gente féminine a grapillé un petit % mais il reste encore du travail à effectuer ;

1146 de -18 ans et donc 2329 de + 18 ans représentant respectivement 38.30 % et 61.70 % ;

Sur les 3775, 2772 sont adhérents et affiliés à une Fédération soit 73.43 % ;

Les non-affiliés représentent quant à eux 26.57 % soit 1003 adhérents.

PG MF
EP

Comme à chaque fois, je me dois de vous entretenir sur l'état de nos relations avec nos partenaires, le principal étant, vous vous en doutez sans aucun mystère, la Mairie, les Elus et les Services Municipaux. Nous entretenons des relations soutenues et surtout indispensables.

Force est de constater l'amélioration des relations entre les Personnels du Centre Sportif et les Associations/Sections. Celle-ci a fait suite à l'entrevue avec M. le Maire en tout début d'année 2024 et un certain nombre d'initiatives et décisions ont été prises.

Notre satisfaction demeure donc de mise et les messages ne sont pas restés vains et c'est tant mieux. Malgré tout, nous restons vigilants et maintenant que la porte est ouverte... Afin d'être clair, les quelques soucis rencontrés doivent être remontés au plus tôt de manière à ne pas laisser la situation se détériorer.

Comme nous l'avions souligné l'an dernier, l'initiative du Service de la Vie Associative sur la remontée de vos informations et communications de résultats, participations et organisations diverses et variées concernant la vie sportive communiqués à travers le Villebon Sports Infos nous parait satisfaisant et nous ne pouvons que vous encourager à l'exploiter mais aussi et surtout à faire suivre auprès de vos adhérents.

Pour terminer, nous jugeons donc nos relations correctes et nous essayons de nous montrer le plus transparent possible, toute décision prise doit apporter une argumentation justifiable.

En matière de partenariat, je vais citer également la FFCO de par notre affiliation. Tout au long de l'année, cette Fédération n'est pas avare d'informations et de communications en tous genres et nous nous faisons fort de vous les transmettre. Je sais aussi qu'elle est sollicitée pour des avis et conseils par certains et certaines d'entre vous. Là aussi, il n'y a pas d'hésitations à avoir, l'accueil et les renseignements fournis demeurent utiles et précieux.

Cette affiliation donne aussi droit à quelques propositions de partenariat pouvant nous aider de manière concrète. Il ne faut s'en priver.

Nous jugeons donc les relations positives. Une inquiétude cependant résultait de la difficulté à trouver des candidats pour le renouvellement du staff essonnien car la fin de mandat était signifiée par les Dirigeants.

Lors de l'Assemblée Générale Elective du 4 mars dernier, un collectif de 6 personnes se sont présentées. Les postes devraient être connus dans les jours à venir.

PG AF
EB

Nous citions également le Conseil Départemental de l'ESSONNE. Même si, à ce jour, les relations sont au plus bas. Les dernières informations concernant les budgets à présenter laissent le milieu sportif sur le bord de la route. Le seul point à notre sens restant positif concerne les stages de formation proposés par semestre qui vous sont communiqués.

C'est peut-être un point sur lequel nous aurions à faire un effort pour proposer des stagiaires. Mais le bénévolat impose une disponibilité pour y participer et c'est loin d'être facile.

L'ASV a également droit à être citée pour les échanges cordiaux entretenus et aides déployées. Quant à la MJC, nous avons été reçus le 4 février dernier de manière à clarifier les messages et échanges. Il nous a semblé nécessaire d'y procéder.

Je terminerai par rappeler cependant de par notre statut de bénévole qu'il existe des limites à ne pas dépasser. L'impact économique sur les activités est réel et il attise des convoitises en matière organisationnelles et commerciales mais nous ne pouvons pas être partout. Nous devons aussi gérer et surtout assurer une aide aux adhérents que vous êtes et cela demeure valable à tous les niveaux. Les représentants que vous êtes savent et comprennent mieux que quiconque le propos.

En conclusion, dans un 1er temps, je terminerai par la série de remerciements à adresser et je vais et sans surprise me répéter :

- Les personnels de tous les services municipaux dans leur ensemble avec une mention particulière pour ceux du Service de la Vie Associative et Communication ;
- Les Elus pour le maintien contre vents et marées de l'enveloppe financière allouée aux sports et bien entendu en premier lieu pour celui auquel nous avons à faire compte tenu de sa fonction, je veux parler de Patrick BATOUFFLET ;
- Les Membres du CODIR pour leur disponibilité et leur aide et j'y associerai bien volontiers tous les Membres des Commissions pour leur implication et travail réalisés ;
- à toutes celles et ceux et nous ne pouvons qu'être fiers de les représenter ce soir entre autres qui œuvrent sans compter avec un dévouement hors normes pour organiser et encadrer la pratique sportive au sein de nos associations.

Et dans un 2ème temps, si vous le voulez bien, je terminerai ce rapport par le petit billet d'humeur habituel et vous pouvez croire à notre soutien inconditionnel :

Le SPORT, d'une manière générale, a été mis à l'honneur tout au long de l'année 2024 avec notre capacité de se rassembler autour de l'organisation des Jeux Olympiques. Nous concernant sur VILLEBON, cela fait bien longtemps que nous en sommes convaincus de par l'existence même de notre Association sur le bien fondé de la pratique sportive

PG
EB

quel qu'en soit l'activité choisie et pratiquée.
Une certitude donc : le Club des AS est bien présent pour rassembler.
Vous pouvez croire en notre détermination.

VIVE LE SPORT !!! »

.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité des voix exprimées par les adhérents présents ou représentés.

IV – RAPPORT FINANCIER AU 31/12/2024 et PREVISONNEL 2025

Compte de résultat année 2024

Le Compte de résultat pour 2024 s'équilibre à 35773€ pour un budget prévu à 35,000€. Il ressort avec un excédent de 2162€.

Concernant les Recettes:

La principale variation par rapport aux attentes se tient au niveau des Participations qui comprend la formation au secourisme (903€), le repas au Forum des associations non sportives (180€) et la recette du téléthon à l'ordre du Club des AS (328€). Dans les deux premiers cas, il est difficile d'estimer le volume des participants et dans le dernier cas, les chèques fait à notre ordre.

Concernant les Dépenses:

- sur le Fonctionnement, une provision d'acquisition non réalisée sur 2024 concerne la vitrine (2000€) et l'armoire (1300€). En dehors de cela les frais de gestion restent maitrisés.

- sur les Activités, les dépenses sur la Fête du Sport ont été moindre avec la prise en charge partielle par la mairie via l'animation "Cap sur Olympie"; les frais de Téléthon en hausse avec l'organisation de la tombola; les Repas se répartissent avec 2092€ pour celui des présidents, 840€ pour celui du CoDir et 788€ pour l'organisation des assemblées générales; en Divers, nous retrouvons l'acquisition d'accessoire de remplacement pour les barnums (368€) et plus bas la provision d'achat de goodies pour les 20ans (4000€); et pour finir le reversement à l'AFM (-9€ car mal affecté en recette).

Globalement, le résultat a été aligné aux attentes.

Le trésorier propose que l'affectation de l'excédent soit reportée au compte de l'exercice 2025 sachant que nous fêterons les 20 ans de l'association en plus des provisions citées.

PG RF
EB

Les rapport et bilan financier pour l'année 2024 sont adoptés à l'unanimité des voix exprimées par les adhérents présents ou représentés.

Le bilan financier prévisionnel pour l'année 2025 est adopté à l'unanimité des voix exprimées par les adhérents présents ou représentés.

V - COMMISSIONS

1. Fête du Sport : Martine Guérin

=> environ 300 passeports rendus lors de la précédente édition
=> remise des lots au fil de l'eau => sera reconduit en 2025
=> même organisation prévue en 2025
=> le planchodrome est en cours de réalisation
=> envoi des formulaires d'inscription aux associations très prochainement

2. Subventions : Pascal MERLE

=> dossiers complets remis dans les temps en 2024 (18 septembre) ;
=> le planning sera probablement le même en 2025 ;
Pascal rappelle que la Commission Subvention du Club des AS propose la répartition des subventions pour chaque association/section auprès de la Mairie. Après remarques ou non, la proposition est validée par le Conseil Municipal.

3. Secourisme : Pascal MERLE

Bilan sur l'année sportive (sept-août) :

2 sessions en décembre 2024 + 2 sessions en janvier 2025 : beaucoup de participants, dont 20 pour le PSC1.

Depuis deux saisons, une collation est offerte aux participants du PSC1 car il s'agit d'une journée entière de formation.

Pascal rappelle que le Club des AS participe pour partie aux frais demandés par la Croix Blanche pour les adhérents demandeurs appartenant aux Associations/Sections adhérentes au Club des AS. Il demeure également possible de suivre ces formations en candidats libres mais sans participation financière du Club des AS.

PC AF EB

4. Espaces Sportifs : Jean-Claude CHAPUT

Il rappelle que les plannings sont affichés à l'entrée des gymnases Mermoz-Terray, et qu'il convient de les consulter avant de faire une demande de salle.

Il est préférable de faire ses demandes avant l'été pour la saison suivante.

Possibilité de s'arranger entre associations occasionnellement pour des événements ponctuels.

Question du club de volley : il souhaiterait pouvoir réserver des espaces sportifs en début de saison pour des stages pour l'année complète => sujet à voir avec la Commission des Espaces Sportifs

=> réponse de Patrick Batoufflet : les réservations d'espaces pour des dates lointaines sont difficiles à garantir car les disponibilités des salles dépendent des travaux d'entretien, des entreprises en charge de ces travaux, des dispos des personnels du centre sportif.

=> Jean-Claude invite les intéressés à participer aux réunions de septembre et décembre sur l'occupation des gymnases.

5. Forum : Patrick GRANGER

La date est fixée au samedi 6 septembre, à compter de 14 H.
Le déjeuner sera offert aux bénévoles participants à l'installation des stands.
La MJC demande la présentation de toutes ses activités au sein du Forum. La réponse sera donnée dans les tous prochains jours.

6. Téléthon / Action caritative : P. Granger

La dernière édition s'est bien déroulée. Dans des délais très raccourcis pour la préparation, la tombola du Club des AS a représenté une innovation très intéressante et indique l'existence d'une belle marge de progression
Une réunion récapitulative sera programmée pour fin mai, début juin

En conclusion, Patrick GRANGER remercie pour le travail exercé par les Commissions et des remerciements sont adressés à toutes les personnes sollicitées.

Il rappelle également que les Membres de celles-ci ne siègent pas en tant que représentant d'Associations/Sections et une certaine confidentialité doit exister sur les débats et décisions. Ces dernières ne doivent être diffusées qu'après la rédaction des compte rendus. Concernant la Commission « Subvention », les informations doivent être, quant à elles, communiquées qu'après la validation par le Conseil Municipal. Ce dernier a tout pouvoir de modification.

PG NF
EB

VI. QUESTIONS DIVERSES

- La parole est donnée à Marc BOUREAU pour une présentation de la manifestation « Cap sur Olympie » des 23, 24 et 25 Mai 2025.
- Le CODIR informe l'Assemblée que l'année 2025 marquera les 20 ans d'existence du Club des AS et communiquera donc le moment choisi pour fêter l'évènement. La date a été fixée au 23/05 en soirée. L'organisation de l'événement est en cours, et les invitations sont en préparation. Il précise qu'il y aura également la présence des Jumelages allemand, espagnol et letton en raison des 3 anniversaires.
- Gala des Arts Martiaux (29/03/2025 / 16h-18h30) : intervention de Martine GUERIN
- Elle rappelle que les démos seront réalisées en musique, avec l'intervention de toutes les associations d'arts martiaux, hormis le CAM. Rodolphe FIOT en sera le présentateur.

En conclusion, Patrick GRANGER remercie pour le travail exercé par les Commissions et des remerciements sont adressés à toutes les personnes sollicitées.

Il rappelle également que les Membres de celles-ci ne siègent pas en tant que représentant d'Associations/Sections et une certaine confidentialité doit exister sur les débats et décisions. Ces dernières ne doivent être diffusées qu'après la rédaction des compte rendus. Concernant la Commission « Subvention », les informations doivent être, quant à elles, communiquées qu'après la validation par le Conseil Municipal. Ce dernier a tout pouvoir de modification.

Il passe alors la parole M. le Maire, Victor Da Silva qui a adressé ses plus sincères remerciements au Club des AS mais aussi à l'ensemble des bénévoles et encadrants des Associations/Sections sportives de la commune pour le travail effectué et le temps passé sans compter au service des adhérents. Pour l'essentiel, ils assurent avec courage et bienveillance l'activité sur le Centre Sportif tout au long de l'année.

Il remercie également l'élu en charge des sports, M. Patrick BATOUFFLET, et le personnel du Service des Sports pour le maintien en très bon état des installations sportives ainsi que leur disponibilité auprès des Associations/Sections mais aussi des activités scolaires et péri-scolaires.

Patrick GRANGER indique la clôture de l'Assemblée Générale à 22 H 30 et invite l'assistance au partage du pot de l'amitié.

Le Président	La Secrétaire	Le Trésorier
Patrick GRANGER	Edwige BABEL	Rodolphe FIOT